

DÉLIBÉRATION N°CP 2022-406

DU 10 NOVEMBRE 2022

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2022 DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ÉQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES : SESAME, CPER ET SESAME FILIÈRES FRANCE 2030

La commission permanente du conseil régional d'Île-de-France,

VU le Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne et notamment ses articles 107 et 108 ;

VU le règlement (UE) n° 2021/1237 de la Commission européenne du 23 juillet 2021 modifiant le règlement (UE) n° 651/2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité ;

VU le règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission européenne du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis publié au JOUE L 352 du 24 décembre 2013 et modifié par le règlement (UE) 2020/972 de la Commission du 2 juillet 2020 publié au JOUE L 215 du 7 juillet 2020 ;

VU le règlement général d'exemption par catégorie n° 651/2014 adopté par la Commission européenne le 17 juin 2014, publié au JOUE du 26 juin 2014, modifié par règlement n° 2017/1084 du 14 juin 2017 publié au JOUE du 20 juin 2017 et par le règlement (UE) 2020/972 de la Commission du 2 juillet 2020 publié au JOUE L 215 du 7 juillet 2020 ;

VU le régime cadre exempté de notification n° SA.59106 relatif aux aides en faveur des PME pour la période 2014-2023 pris sur la base du règlement général d'exemption par catégorie n° 651/2014 adopté par la Commission européenne le 17 juin 2014, modifié par le règlement n° 2017/1084 du 14 juin 2017 publié au JOUE du 20 juin 2017 et par le règlement (UE) 2020/972 de la Commission du 2 juillet 2020 publié au JOUE L 215 du 7 juillet 2020 ;

VU le régime cadre exempté de notification n° SA.58995 relatif aux aides à la recherche, au développement et à l'innovation (RDI) pour la période 2015-2023 pris sur la base du règlement général d'exemption par catégorie n° 651/2014 du 17 juin 2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 26 juin 2014, tel que modifié par le règlement n° 2017/1084 du 14 juin 2017 publié au JOUE du 20 juin 2017 et 2020/972 du 2 juillet 2020 publié au JOUE du 7 juillet 2020 ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'éducation et notamment son article L. 214-2 ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 « Enseignement supérieur recherche » ;

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU la délibération n° CR 72-10 du 19 novembre 2010 portant adoption de la politique régionale en faveur de l'Enseignement supérieur et de la recherche 2011-2016 ;

VU la délibération n° CP 15-019 du 29 janvier 2015 portant ajustement des dispositifs régionaux en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

VU la délibération n° CR 08-16 du 18 février 2016 relative aux 100 000 nouveaux stages pour les

jeunes Franciliens ;

VU la délibération n° CR 34-16 du 17 mars 2016 relative à la mise en place du nouveau Conseil Scientifique Régional (CSR) et au soutien transitoire aux acteurs des domaines d'intérêt majeur labellisés sur la période 2012-2015 ;

VU la délibération n° CP 16-547 du 16 novembre 2016 relative à l'attribution de subventions dans le cadre de la politique régionale de soutien aux équipements scientifiques DIM & SESAME 2016 ;

VU la délibération n° CP 2017-052 du 27 janvier 2017 relative à la mise en place des aides INNOV'up ;

VU la délibération n° CR 2017-51 du 9 mars 2017 modifiée portant approbation de la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité ;

VU la délibération n° CR 2017-146 modifiée du 21 septembre 2017 portant adoption du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) ;

VU la délibération n° CP 2019-142 du 19 mars 2019 portant ajustement des dispositifs régionaux en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

VU la délibération n° CR 2021-004 du 24 février 2021 confirmant la délibération n° CR 2020-070 du 14 décembre 2020 sur l'allongement de la durée du volet Enseignement Supérieur Recherche et Innovation ;

VU la délibération n° CR 2021-039 du 02 juillet 2021 modifiée portant délégations d'attributions du conseil régional à sa commission permanente ;

VU la délibération n° CR 2021-044 du 21 juillet 2021 portant adoption du règlement intérieur du conseil régional (mandature 2021-2028) ;

VU la délibération CR 2021-043 du 21 juillet 2021 portant révision de la charte pour une nouvelle éthique politique en Île-de-France ;

VU la délibération n° CR 2021-055 du 21 juillet 2021 portant prorogation du règlement budgétaire et financier ;

VU la délibération CP 2021-332 du 22 juillet 2021 portant intégration d'une clause éthique dans les conventions passées par la Région ;

VU la délibération n° CP 2021-348 du 22 septembre 2021 portant prolongation du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) ;

VU la délibération n° CP 2021-390 du 22 septembre 2021 portant sur le programme d'investissements d'avenir PIA4 : convention régionale et conventions financières de partenariat ;

VU la délibération n° CP2021-489 du 19 novembre 2021 relative à l'attribution de subventions dans le cadre de la politique régionale de soutien aux équipements scientifiques SESAME 2021 ;

VU la délibération n° CR 2022-020 du 19 mai 2022 portant sur l'adoption du schéma régional de développement économique et d'innovation d'Île-de-France 2022-2028 ;

VU la délibération n° CR 2022-046 du 06 juillet 2022 portant sur le CPER 2021-2027 ;

VU la délibération n° CR 2022-067 du 09 novembre 2022 portant sur l'adoption du Schéma

Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation 2023-2028

VU l'accord-cadre relatif à une mise en œuvre territoriale et partenariale du PIA 4 signé en date du 13 janvier 2021 entre l'Etat et l'Association des Régions de France ;

VU la convention du 8 avril 2021 entre l'Etat, l'ADEME, l'Agence nationale de la recherche, l'EPIC Bpifrance, la société anonyme Bpifrance et la Caisse des dépôts et consignations encadrant les dispositions communes aux conventions relatives à la mise en œuvre du quatrième Programme d'Investissements d'Avenir, dite la « Convention Dispositions Communes » ;

VU la convention du 13 août 2021 entre l'Etat, l'EPIC Bpifrance, la société anonyme Bpifrance et la Caisse des dépôts et consignations relative au programme d'investissements d'avenir (action « Aides à l'innovation "Bottom-up" », volet « PIA régionalisé ») ;

VU le budget de la région Île-de-France pour 2022 ;

VU l'avis de la commission de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

VU l'avis de la commission des finances et des fonds européens ;

VU le rapport n°CP 2022-406 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 : Soutien aux équipements scientifiques dans le cadre du dispositif SESAME

Décide de participer au titre du dispositif « équipements et plateformes scientifiques et technologiques » au financement des projets d'équipements mi-lourds, détaillés en annexe 1 à la présente délibération (fiches projets), par l'attribution de 13 subventions d'investissement d'un montant maximum provisionnel de 6 525 000 €.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature, avec chacun des bénéficiaires, de conventions conformes à la convention type adoptée par délibération CP2021-489 du 19 novembre 2021, et autorise la présidente du Conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation de programme de 6 525 000 € disponible sur le chapitre budgétaire 909 « Action économique », code fonctionnel 92 « Recherche et Innovation », programme HP 92-001 « Soutien aux compétences scientifiques et technologiques », Action 19200103 « Soutien aux équipements de recherche », du budget 2022.

Article 2 : Soutien aux équipements scientifiques structurants dans le cadre du CPER 2021-2027

Décide de participer au titre du dispositif « équipements et plateformes scientifiques et technologiques » au financement des projets d'équipements mi-lourds, détaillés en annexe 2 à la présente délibération (fiches projets), par l'attribution de 5 subventions d'investissement d'un montant maximum provisionnel de 5 100 000 €.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature, avec chacun des bénéficiaires, de conventions conformes à la convention type figurant en annexe 2 à la présente délibération, et autorise la présidente du conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation de programme de 5 100 000 € disponible sur le chapitre budgétaire

909 « Action économique », code fonctionnel 92 « Recherche et Innovation », programme ER 92-001 « Soutien aux compétences scientifiques et technologiques », Action 592001031 « Soutien aux équipements de recherche », du budget 2022.

Article 3 : Avenant à la convention n° 21009475 du 22 septembre 2021 relatif à la convention financière Régionale – « programme investissements d'avenir - PIA4 » Projets de Filières en région Île de France

Approuve l'avenant n°1 à la convention financière régionale « programme d'investissements d'avenir (PIA4) – Projets de filières en région Île-de-France figurant en annexe 3 à la présente délibération et autorise la Présidente du Conseil régional à la signer.

Article 4 : Financement – Axe projets de Filières – « action SESAME Filières France 2030 »

Décide d'attribuer au bénéfice de Bpifrance une dotation de 5 000 000 € en vue de la mise en place du Fonds « PIA 4 Île-de-France », axe « projets de filières », SESAME filières France 2030.

Affecte pour ce faire une autorisation de programme de 5 000 000 € au fonds « Filières PIA » sur le volet subvention, disponible sur le chapitre budgétaire 909 « Action économique », sous fonction 92 « Recherche et Innovation », programme ER 92-008 (592008) « Soutien aux transferts de technologie », Action (592008014) « Soutien aux projets de transfert de technologie des laboratoires et des établissements ESR » du budget régional 2022.

Décide d'attribuer au bénéfice de Bpifrance une subvention de fonctionnement de 125 000 € en vue de la prise en charge des frais de gestion liés au dispositif PIA 4 Île-de-France, axe « projets de filières », action SESAME Filières France 2030.

Affecte pour ce faire une autorisation d'engagement d'un montant de 125 000 € au titre du dispositif « politique régionale en faveur de l'innovation : les structures d'accompagnement », prélevée sur le chapitre 939 « Action économique » code fonctionnel 92 « Recherche et innovation » Programme ER 92-008 (592008) : « Soutien aux Transferts de Technologie », action (592008034) « Actions d'animation des acteurs de la valorisation et du transfert » du budget régional 2022.

Article 5 : Affectation DIM ASTREA - Investissement 2016 16015948

Affecte une autorisation de programme de 360 307 € disponible sur le chapitre 909 « Action économique », code fonctionnel 92 « Recherche et Innovation », programme HP 92-006 « Soutien aux domaines d'intérêt majeur », action 19200601 « Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM) », du budget 2022.

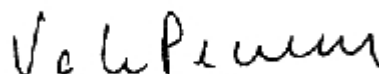
Article 6 : Affectation DIM ASTREA - Investissement 2016 16015947

Affecte une autorisation de programme de 206 607 € disponible sur le chapitre 909 « Action économique », code fonctionnel 92 « Recherche et Innovation », programme HP 92-006 « Soutien aux domaines d'intérêt majeur », action 19200601 « Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM) », du budget 2022.

Article 7 : Dépenses anticipées

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions visées aux articles 1 et 2 de la présente délibération par dérogation prévue à l'article 17 du règlement budgétaire et financier susvisé.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**



VALÉRIE PÉCRESSÉ

Acte rendu exécutoire le 10 novembre 2022, depuis réception en préfecture de la région Île-de-France le 10 novembre 2022 (référence technique : 075-237500079-20221110-lmc1165554-DE-1-1) et affichage ou notification le 10 novembre 2022.

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent.

ANNEXES A LA DELIBERATION

**Annexe 1 à la délibération - Fiches projets SESAME
2022**

DOSSIER N° EX069231 - SESAME 2022 - CoCoM CNRS ILE-DE-FRANCE GIF-SUR-YVETTE

Dispositif : Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME) (n° 00000120)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-204182-192001-1800

Action : 19200103- Soutien aux équipements de recherche

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME)	375 000,00 € HT	65,33 %	245 000,00 €
	Montant total de la subvention		245 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CNRS MOY400 ILE-DE-FRANCE GIF-SUR-YVETTE

Adresse administrative : 1 AVENUE DE LA TERRASSE
91405 ORSAY

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

Représentant : Monsieur BENOIT FORET, Délégué Régional

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Développement d'une plateforme d'imagerie quantitative au service de la biologie et des matériaux

Dates prévisionnelles : 31 mars 2022 - 10 novembre 2029

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dépenses sont prises à compter de la date du lancement de l'appel à projets conformément au règlement d'intervention du dispositif.

Description :

Le projet CoCoM propose de mettre à disposition de la communauté scientifique un microscope multimodal innovant pour répondre à des problématiques de biologie ayant des enjeux de santé, notamment dans le cadre du diagnostic et de la thérapie (cancer, neurophysiologie, maladies infantiles cérébrales) ou encore pour la mise au point de surfaces antimicrobiennes. Le projet scientifique s'articule autour de nombreux laboratoires partenaires (chimistes, physiciens et biologistes), et soulèvent trois questionnements scientifiques qui définissent les axes de ce projet : 1) identifier et détecter des cibles biologiques (cartographie) 2) réaliser le suivi cinétique, et le suivi de délivrance de molécules (prodrugs) et nano vecteurs (nanomédicaments) et 3) analyser et quantifier les interactions entre des surfaces, biomatériaux ou nano systèmes et des milieux biologiques. L'équipement permettra plus particulièrement d'imager l'activité électrique neuronale (encodage, souvenir), de réaliser des développements de diagnostic, de visualiser le suivi et la délivrance de nanomédicaments, de développer de nouveaux biosenseurs et fluorophores dans le proche infra-rouge, et de caractériser les interactions

surfaces/pathogène en vue du développement de surfaces antibiotiques, antifongiques. CoCoM a une action structurante, non seulement au niveau de l'éco-système Paris-Saclay mais plus largement au niveau francilien. L'ambition de la plateforme CPBM est de devenir un centre, non seulement national, mais aussi européen de référence en matière d'imagerie multimodale et super-résolue 3D (de 300 à 1600nm).

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 3 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le projet est cofinancé par les laboratoires partenaires du CNRS et l'appel Equipements de Recherche Mutualisés (ERM) de l'Université Paris-Saclay.

Localisation géographique :

- ORSAY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2022

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Microscope confocal spectral	116 000,00	30,93%
Complément imagerie biologique NIR et FLIM/FCS	158 000,00	42,13%
Module Flim/FCS Vis-NIR	101 000,00	26,93%
Total	375 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	245 000,00	65,33%
ISMO-CNRS	52 000,00	13,87%
ERM UPSaclay	63 000,00	16,80%
IGPS	5 000,00	1,33%
PPSM	5 000,00	1,33%
ICMMO	5 000,00	1,33%
Total	375 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX069247 - SESAME 2022 - CRYOMORPHOSE - UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY**Dispositif** : Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME) (n° 00000120)**Délibération Cadre** : CP2019-142 du 19/03/2019**Imputation budgétaire** : 909-92-204182-192001-1800

Action : 19200103- Soutien aux équipements de recherche

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME)	1 230 000,00 € HT	44,72 %	550 000,00 €
	Montant total de la subvention		550 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : UNIVERSITE PARIS SACLAY

Adresse administrative : 3 RUE JOLIOT CURIE
91190 GIF SUR YVETTE

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

Représentant : Madame ESTELLE IACONA, Présidente

PRESENTATION DU PROJET**Objet du projet** : acquisition d'un équipement RMN pour l'étude et la détermination structurale de substances bioactives**Dates prévisionnelles** : 31 mars 2022 - 10 novembre 2029

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dépenses sont prises à compter de la date du lancement de l'appel à projets conformément au règlement d'intervention du dispositif.

Description :

La Résonance Magnétique Nucléaire (RMN) est un outil incontournable d'analyse moléculaire. Jusqu'à présent la force de la communauté RMN de l'UPSaclay, reconnue à l'échelle internationale, repose sur trois piliers : 1) la qualité de ses infrastructures au service des chimistes, 2) la qualité des développements méthodologiques RMN et des analyses complexes multi-nucléaires, 3) la disponibilité des acteurs impliqués dans des projets collaboratifs régionaux, nationaux et internationaux. Pour répondre aux nouveaux besoins analytiques des chimistes regroupés au sein de "BPC" en 2022 (500 chercheurs), l'acquisition de ces équipements permettra au parc instrumental d'évoluer de manière performante et compétitive en termes de détection, sensibilité, résolution spectrale et méthodologie. Les nouveaux équipements demandés permettront le développement de projets fédérateurs, combinant la Chimie et la RMN, nécessaires à la conception, la synthèse, l'analyse et la valorisation de cibles complexes dans divers domaines.

Les différents équipements de RMN cofinancés dans le cadre du projet CRYOMORPHOSE, seront un atout pour les scientifiques et les équipes de recherche pluridisciplinaires du pôle BPC (ICMMO-BioCIS-

IGPS), en endossant un rôle structurant au niveau de l'offre analytique sur le plateau de Saclay (RMN@BPC), mais aussi, et plus largement, au niveau de l'Université Paris-Saclay (RMN@UPSAY).

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 3 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Ce projet est cofinancé par l'Université Paris Saclay et les laboratoires partenaires.

Localisation géographique :

- GIF-SUR-YVETTE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2022

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Micro-sonde cryogénique 500MHz (sonde, spectromètre, installation, cryoplateforme...)	790 000,00	64,23%
Micro-sonde cryogénique 600MHz (sonde, spectromètre, installation, cryoplateforme,...)	440 000,00	35,77%
Total	1 230 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	550 000,00	44,72%
Université Paris Saclay	350 000,00	28,46%
Laboratoire BPC (BioCIS - ICMMO - IGPS)	155 000,00	12,60%
INC-CNRS 2022	80 000,00	6,50%
CEA SCBM	10 000,00	0,81%
ICSN	5 000,00	0,41%
AAP ERM, UPSaclay 2022-2023	80 000,00	6,50%
Total	1 230 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX069248 - SESAME 2022 - DECIPHER - UNIVERSITE PARIS CITE

Dispositif : Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME) (n° 00000120)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-204182-192001-1800

Action : 19200103- Soutien aux équipements de recherche

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME)	248 311,00 € HT	64,44 %	160 000,00 €
Montant total de la subvention			160 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : UNIVERSITE PARIS CITE

Adresse administrative : 85 BD SAINT GERMAIN
75006 PARIS 6E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

Représentant : Madame Christine CLERICI, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : acquisition sprayeur de matrice MALDI et d'un scanner de lames haut débit en lumière blanche ou fluorescente

Dates prévisionnelles : 31 mars 2022 - 10 novembre 2029

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dépenses sont prises à compter de la date du lancement de l'appel à projets conformément au règlement d'intervention du dispositif.

Description :

Ce projet vise à développer une plateforme d'imagerie moléculaire et tissulaire unique dans la région Île-de-France pour permettre une intégration de l'ensemble des données tissulaires (moléculaires et morphologiques) grâce à la numérisation massive et à des outils d'analyse augmentés par l'intelligence artificielle (IA). Ce projet permettra d'une part l'étude exhaustive de l'hétérogénéité spatiale tissulaire, d'évaluer son impact et comprendre ses mécanismes, et d'autre part contribuera à 1) l'établissement de signatures tissulaires pour une médecine de précision et 2) l'identification de nouvelles voies moléculaires nécessaires au développement de thérapies ciblées. L'accès à des approches moléculaires in situ spatialisées à haut débit technologiquement et financièrement accessibles est indispensable pour décoder l'hétérogénéité tissulaire (composition cellulaire et son organisation spatiale) dont l'importance et l'impact sont de plus en plus reconnus et particulièrement bien illustrés dans les pathologies chroniques inflammatoires et tumorales.

DECIPHER propose de construire un réseau qui facilitera les interactions entre cliniciens, pathologistes,

et chercheurs impliqués dans des projets communs en contribuant à structurer une approche d'imagerie multimodale et multi-échelle originale et à accroître sa visibilité, en particulier vis-à-vis de nouveaux partenaires académiques et industriels.

L'acquisition d'un sprayeur de matrice MALDI (en complément de l'acquisition prochaine du spectromètre de masse dédié à l'imagerie, financement acquis 2022 AVIESAN ITMO CANCER AAP Equipement) et d'un scanner de lames haut débit est une opportunité unique pour offrir aux équipes académiques et industrielles de la région une stratégie originale prenant en compte l'hétérogénéité tissulaire, un défi en recherche et médecine de précision en pathologie non tumorale et tumorale.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 3 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le projet est cofinancé par l'Université Paris Cité et le laboratoire pilote.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2022

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Sprayer MALDI + installation	92 214,00	37,14%
Scanner de lames	156 097,00	62,86%
Total	248 311,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	160 000,00	64,44%
LVTS - Inserm	55 311,00	22,27%
Université Paris Cité	33 000,00	13,29%
Total	248 311,00	100,00%

DOSSIER N° EX069249 - SESAME 2022 - IVREMIC - UNIVERSITE PARIS CITE

Dispositif : Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME) (n° 00000120)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-204182-192001-1800

Action : 19200103- Soutien aux équipements de recherche

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME)	993 180,00 € HT	63,43 %	630 000,00 €
	Montant total de la subvention		630 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : UNIVERSITE PARIS CITE

Adresse administrative : 85 BD SAINT GERMAIN
75006 PARIS 6E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

Représentant : Madame Christine CLERICI, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Mise en place d'une plateforme d'imagerie du vivant pour la recherche médicale et l'innovation clinique

Dates prévisionnelles : 31 mars 2022 - 10 novembre 2029

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dépenses sont prises à compter de la date du lancement de l'appel à projets conformément au règlement d'intervention du dispositif.

Description :

La Plateforme d'Imageries du Vivant de l'Université Paris Cité offre un service d'imagerie préclinique sur mesure pour les modèles murins de pathologies humaines, permettant les explorations répétées non invasives et non destructrices chez le petit animal.

Les principales applications concernent l'oncologie, les pathologies cardiovasculaires ou du développement. Elle dispose d'une IRM Pré-clinique sur le site du Centre de Recherche Cardio-vasculaire de Paris (PARCC - Inserm U970) et d'échographes haute résolution sur le site de l'institut Cochin (Inserm U1016). Ces deux modalités, utilisées conjointement par plus d'une centaine d'équipes depuis 10 ans, pour les recherches biomédicales fondamentales et appliquées (« translationnelles ») doivent intégrer les dernières innovations en imagerie. Ce projet vise à 1) équiper l'appareil d'Imagerie par Résonance Magnétique (IRM) de l'Inserm U970, situé au Centre de Recherche (PARCC) de l'Hôpital Européen Georges Pompidou (HEGP) d'une électronique entièrement numérique donnant accès à des séquences d'imagerie performantes et 2) acquérir un appareil d'échographie préclinique haute résolution intégrant les

dernières innovations en échographie ultrarapide appliquée aux petits animaux de laboratoire.

Ces évolutions permettront de 1) donner accès à l'état de l'art en imagerie aux équipes de recherche académique et aux partenaires privés ; 2) former les utilisateurs, les étudiants et informer les publics des nouvelles approches ; 3) développer de nouvelles approches méthodologiques et une instrumentation innovante et 4) garantir l'ouverture et structurer la recherche francilienne. Les performances de la nouvelle IRM et du nouvel échographe permettront de nouvelles applications en imagerie préclinique, pour accroître les capacités de la recherche biomédicale en Ile de France, accélérer les transferts cliniques au bénéfice des populations de patients et renforcer l'attractivité de la Région.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 3 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Ce projet est cofinancé par le GIS IBISA 2020, l'Université Paris Cité, l'Inserm et l'Institut Cochin.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2022

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Electronique pour IRM pré-clinique (équipements, installation, transport,...)	630 260,00	63,46%
Echographe (VEVO F2, mode Doppler, mode Contraste, sondes,...)	362 920,00	36,54%
Total	993 180,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	630 000,00	63,43%
GIS IBISA 2020	50 000,00	5,03%
INATER Université Paris Cité	45 525,00	4,58%
Comité Plateforme Université Paris Cité	123 500,00	12,43%
Inserm	120 000,00	12,08%
Institut Cochin	24 155,00	2,43%
Total	993 180,00	100,00%

DOSSIER N° EX069250 - SESAME 2022 - MOBIFilms - ESPCI

Dispositif : Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME) (n° 00000120)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-204182-192001-1800

Action : 19200103- Soutien aux équipements de recherche

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME)	1 197 000,00 € HT	66,00 %	790 000,00 €
	Montant total de la subvention		790 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : REGIE ESPCI ECOLE SUP PHYSIQUE
CHIMIE INDUST
Adresse administrative : 10 RUE VAUQUELIN
75005 PARIS 5E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Régie de Collectivité Locale à Caractère Administratif
Représentant : Monsieur VINCENT CROQUETTE, Directeur général

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Acquisition d'un spectromètre de masse à mobilité ionique et source d'ionisation venant équiper la plateforme Proteomics@PSL

Dates prévisionnelles : 31 mars 2022 - 10 novembre 2029

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dépenses sont prises à compter de la date du lancement de l'appel à projets conformément au règlement d'intervention du dispositif.

Description :

La plateforme technologique Proteomics@PSL à l'ESPCI accompagne les chercheurs dans leurs projets depuis plus de 15 ans. De nouvelles stratégies analytiques et de nouveaux protocoles sont développés en réponse aux questions complexes émergeant des communautés scientifiques. Lorsqu'une technologie de rupture est développée, le transfert de notre savoir-faire scientifique sur une nouvelle plateforme technologique est nécessaire pour rester à la pointe de la science.

La plateforme Proteomics@PSL est l'un des rares sites français fonctionnant encore à la fois en mode d'ionisation des échantillons MALDI et ESI. Les résultats récents ont démontré la grande complémentarité de ces techniques, par exemple pour l'étude de la glycosylation. Des données très prometteuses sont obtenues en utilisant le MALDI pour l'imagerie moléculaire. De plus, la dimension supplémentaire de mobilité ionique est efficace pour approfondir notre analyse, à la recherche de signaux spécifiques provenant d'ultra-traces dans des échantillons complexes ou dégradés, ou pour différencier des complexes métalliques. Plusieurs stratégies analytiques allant du traitement d'échantillons miniaturisés au

traitement de données ont été développées. La présente demande vise à combiner ces différents outils dans un seul instrument original qui sera rapidement disponible pour une large communauté scientifique.

Le soutien régional permettra le développement de projets de recherche ambitieux, grâce à une infrastructure unique en France, au meilleur niveau international.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 3 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Ce projet est cofinancé par l'ESPCI, l'IPGG Carnot et le laboratoire pilote.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2022

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Spectromètres TOF FLEX MALDI LC-MS	1 197 000,00	100,00%
Total	1 197 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	790 000,00	66,00%
ESPCI	100 000,00	8,35%
Carnot IPGG	10 000,00	0,84%
SMBP	297 000,00	24,81%
Total	1 197 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX069256 - SESAME - 5M - CNRS ILE-DE-FRANCE VILLEJUIF

Dispositif : Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME) (n° 00000120)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-204182-192001-1800

Action : 19200103- Soutien aux équipements de recherche

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME)	756 399,00 € HT	40,98 %	310 000,00 €
	Montant total de la subvention		310 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CNRS CTRE NAT DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE MOY100 ILE-DE-FRANCE
VILLEJUIF

Adresse administrative : 7 RUE GUY MOQUET
94800 VILLEJUIF

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Administratif

Représentant : Madame MARIE-HELENE PAPILLON, Délégué Régionale

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Développer une plateforme de caractérisations mécaniques et électriques de matériaux à une échelle sub-micronique

Dates prévisionnelles : 31 mars 2022 - 10 novembre 2029

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dépenses sont prises à compter de la date du lancement de l'appel à projets conformément au règlement d'intervention du dispositif.

Description :

L'objectif de ce projet est de développer à l'USPN un banc expérimental original de caractérisations mécaniques et électriques de matériaux à une échelle sub-micronique qui inclut l'effet de la température, en combinaison in situ avec un microscope électronique à balayage (MEB). Cette combinaison innovante, inédite en France, doit permettre de mieux comprendre la distribution des propriétés mécaniques-électriques en lien avec la physico-chimie à l'échelle locale pour une très grande variété de matériaux hétérogènes obtenus à l'état de massifs, de poudres et/ou en couches minces par des procédés de fabrication liquide-solide ou vapeur-solide et que l'on peut modifier par des traitements très différents (thermiques, chimiques, mécaniques).

Dans le contexte de structuration de la recherche dans des ensembles régionaux interdépartementaux, il est essentiel que le nord francilien (et notamment le département de la Seine-Saint-Denis) puisse conserver une attractivité scientifique qui viendrait accompagner un contexte géographique de plus en plus favorable. L'ensemble constitué sur la base de l'existant et du présent projet permettra de réaliser cet

objectif essentiel et renforcera l'attractivité scientifique du LSPM et de l'Université Sorbonne Paris Nord, de ses collaborations académiques et industrielles. Le projet scientifique associé à cet objectif possède quant à lui une envergure nationale et internationale. La thématique des matériaux multifonctionnels, nous a permis dans un passé récent, d'attirer des chercheurs étrangers de haut niveau et de porter des projets internationaux dans ce domaine.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 3 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Ce projet est cofinancé par l'Université Sorbonne Paris Nord, le LSPM, le CNRS, le LABEX SEAM et différents projets ANR.

Localisation géographique :

- VILLETANEUSE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2022

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Microscope électronique à Balayage (MEB)	330 000,00	43,63%
Système d'analyse EDS et EBSD	170 000,00	22,47%
Nanoindenteur	109 000,00	14,41%
Chauffage in situ	68 000,00	8,99%
Nanomanipulateur 4 pointes	79 399,00	10,50%
Total	756 399,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	310 000,00	40,98%
USPN	15 000,00	1,98%
LSPM	227 399,00	30,06%
ANR JCJC	74 000,00	9,78%
ANR Labcom	110 000,00	14,54%
LABEX SEAM	20 000,00	2,64%
Total	756 399,00	100,00%

DOSSIER N° EX069259 - SESAME 2022 - SPS-BAG - UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE

Dispositif : Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME) (n° 00000120)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-204182-192001-1800

Action : 19200103- Soutien aux équipements de recherche

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME)	553 450,00 € HT	63,24 %	350 000,00 €
	Montant total de la subvention		350 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : UPEC UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL
VAL DE MARNE

Adresse administrative : 61 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
94000 CRETEIL

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

Représentant : Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Acquisition d'un équipement SPS nouvelle génération pour moderniser et augmenter les possibilités techniques de la plateforme Île-de-France de frittage.

Dates prévisionnelles : 31 mars 2022 - 10 novembre 2029

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dépenses sont prises à compter de la date du lancement de l'appel à projets conformément au règlement d'intervention du dispositif.

Description :

Le frittage flash ou Spark Plasma Sintering (SPS) est un procédé de consolidation thermique d'une poudre sans fusion, basé sur l'utilisation de plasmas à haute température générés entre les particules de poudres par une décharge électrique.

Afin de renforcer le niveau d'excellence de la plateforme SPS Île-de-France, l'objectif du projet SPS-BAG est d'acquérir un nouveau four frittage flash qui permettra d'une part de travailler totalement sous atmosphère contrôlée en boîte à gants et d'autre part, d'utiliser de très fortes pressions pour abaisser les températures de frittage. La plateforme disposera alors d'un matériel innovant et inexistant à ce jour en France permettant d'explorer de nouveaux champs de recherche dans le domaine de l'élaboration et de la mise en forme des matériaux.

Un nouvel équipement SPS dédié à la recherche, permettant de travailler en atmosphère contrôlée et à la

fois sur de petites et moyennes pièces viendrait compléter logiquement le panel d'équipements mi-lourds de synthèse et mise en forme des matériaux de la région Île-de-France lui offrant ainsi l'accès à de nouvelles thématiques de recherche. Le frittage SPS permet l'élaboration d'une nouvelle classe de matériaux aux propriétés mécaniques, thermiques, optiques, magnétiques ou encore électriques améliorées. Cette technique couvre donc un large champ de domaines d'applications dans des secteurs tels que l'énergie, la santé, le transport, le bâtiment, qui font partie des axes prioritaires de l'État et de la Région Île-de-France.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 3 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

L'équipement est cofinancé par l'ICMPE et l'ensemble des laboratoires partenaires de la plateforme SPS Île-de-France.

Localisation géographique :

- CRETEIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2022

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
SPS avec boîte à gants	518 000,00	93,59%
Groupe froid	35 450,00	6,41%
Total	553 450,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	350 000,00	63,24%
ICMPE	131 450,00	23,75%
ICMMO	10 000,00	1,81%
IRCP	10 000,00	1,81%
ITODYS	7 000,00	1,26%
LCMCP	10 000,00	1,81%
LSPM	20 000,00	3,61%
SATIE	10 000,00	1,81%
SPMS	5 000,00	0,90%
Total	553 450,00	100,00%

DOSSIER N° EX069261 - SESAME 2022 - PhotoRMN - ECOLE POLYTECHNIQUE**Dispositif** : Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME) (n° 00000120)**Délibération Cadre** : CP2019-142 du 19/03/2019**Imputation budgétaire** : 909-92-204182-192001-1800

Action : 19200103- Soutien aux équipements de recherche

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME)	1 145 000,00 € HT	65,50 %	750 000,00 €
	Montant total de la subvention		750 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ECOLE POLYTECHNIQUE

Adresse administrative : ROUTE DE SACLAY
91128 PALAISEAU

Statut Juridique : Etablissement Public National d'Enseignement

Représentant : Monsieur ERIC LABAYE, Président

PRESENTATION DU PROJET**Objet du projet** : Acquisition d'un appareil de Résonance Magnétique Nucléaire (600 MHz) (sonde liquide et solide) combiné avec un dispositif optique afin d'effectuer des mesures sous rayonnement.**Dates prévisionnelles** : 31 mars 2022 - 10 novembre 2029

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dépenses sont prises à compter de la date du lancement de l'appel à projets conformément au règlement d'intervention du dispositif.

Description :

Le positionnement stratégique du département de chimie de l'Institut Polytechnique de Paris est de travailler sur l'ensemble du cycle de vie des matériaux et des molécules hautement valorisées, pour leur synthèse à partir de produits biosourcés, pour la dépolymérisation de matières polymères, pour la valorisation de déchets issues de l'industrie des bioressources, tels, le méthane, le dioxyde de carbone ou le monoxyde de carbone. Les produits ainsi obtenus sont variés : synthons pour des médicaments innovants, monomères de polymérisation, bio-carburant. Pour ce qui est de l'énergie de ces réactions, elle est d'abord fortement atténuée par l'utilisation de catalyseurs variés, point fort de plusieurs équipes du département tandis que celui-ci souhaite se démarquer par l'utilisation de photocatalyseurs.

Le nouvel équipement trouvera sa place dans le nouvel environnement de la plateforme ResoMag@IPP créée en 2021. Son objectif est la mise en commun du matériel et du personnel (2 ingénieurs) autour des techniques de magnétisme, de résonance paramagnétique électronique (RPE) et résonance magnétique nucléaire (RMN). Elle ambitionne de fédérer des thématiques de recherche associées à un fort ressort sociétal et recouvrant fortement les domaines stratégiques de l'IP Paris, comme c'est le cas avec ce projet.

L'originalité de l'équipement garantira de nombreuses collaborations en France et à l'international, constituant ainsi une vitrine visible pour la nouvelle plateforme ResoMag de l'IPP. Dès lors que les équipements seront rassemblés, cela permettra d'accentuer l'effet vitrine expérimentale de la recherche qui facilite l'interaction avec le grand public et les partenaires privés, notamment dans une démarche de qualité et de durabilité.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 3 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Ce projet est cofinancé par l'Ecole Polytechnique, l'ENSTA, le CNRS et les laboratoires partenaires.

Localisation géographique :

- PALAISEAU

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2022

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
RMN aimant 600 Mhz + Console	800 000,00	69,87%
RMN Sonde solide	155 000,00	13,54%
RMN Sonde liquide	80 000,00	6,99%
Automatisation	55 000,00	4,80%
Equipement optique	55 000,00	4,80%
Total	1 145 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	750 000,00	65,50%
Ecole Polytechnique	200 000,00	17,47%
ENSTA	50 000,00	4,37%
CNRS	20 000,00	1,75%
Laboratoires	125 000,00	10,92%
Total	1 145 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX069262 - SESAME 2022 - SIXPAC - CNRS ILE-DE-FRANCE GIF-SUR-YVETTE

Dispositif : Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME) (n° 00000120)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-204182-192001-1800

Action : 19200103- Soutien aux équipements de recherche

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME)	552 000,00 € HT	65,22 %	360 000,00 €
Montant total de la subvention			360 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CNRS MOY400 ILE-DE-FRANCE GIF-SUR-YVETTE

Adresse administrative : 1 AVENUE DE LA TERRASSE
91405 ORSAY

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

Représentant : Monsieur BENOIT FORET, Délégué Régional

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Acquisition d'un diffractomètre de rayons X couplé à une nouvelle ligne de faisceau de l'accélérateur d'ions 2 MV ARAMIS de la plateforme JANNuS-SCALP à Orsay

Dates prévisionnelles : 31 mars 2022 - 10 novembre 2029

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dépenses sont prises à compter de la date du lancement de l'appel à projets conformément au règlement d'intervention du dispositif.

Description :

Les matériaux, bruts ou composants de dispositifs sophistiqués, soumis à des irradiations ioniques, sont le siège d'évolutions structurales et physico-chimiques susceptibles de modifier leurs propriétés macroscopiques. Que ce soit pour prévoir les conséquences des irradiations subies (dans un dispositif d'imagerie médicale ou dans un réacteur nucléaire par exemple) ou pour maîtriser les modifications physico-chimiques consécutives à ce processus de transformation hors d'équilibre thermodynamique, il est nécessaire de disposer d'une description de l'ensemble des phénomènes mis en jeu, depuis l'interaction des particules incidentes avec la cible, jusqu'à la relaxation des matériaux ayant subi cette sollicitation. Cette description est possible, de façon efficace - minimisation des coûts et des durées, amélioration de la précision des cinétiques d'évolution - en utilisant des techniques expérimentales de caractérisation conduites in situ, c'est-à-dire couplées à des faisceaux d'ions délivrés par un accélérateur.

IJCLab et le SRMP proposent ainsi dans ce projet de mettre en place un dispositif expérimental de

recherche, unique au monde dans une gamme d'énergie autour du MeV, couplant un diffractomètre de rayons X à une nouvelle ligne de faisceau (à construire) de l'accélérateur d'ions ARAMIS de la plateforme JANNuS-SCALP d'IJCLab.

L'objectif est de suivre in situ par diffraction des rayons X les modifications structurales induites par irradiation ionique dans un matériau, dans la gamme d'énergie de quelques centaines de keV à quelques MeV, afin d'identifier les paramètres clés et de comprendre les mécanismes fondamentaux gouvernant ces changements.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 3 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le projet est cofinancé par l'IJCLab et un financement ANR

Localisation géographique :

- ORSAY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2022

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Diffractomètre de rayons X	420 000,00	76,09%
Aimant	82 000,00	14,86%
Optique ionique et mécanique	50 000,00	9,06%
Total	552 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	360 000,00	65,22%
IJCLab	72 000,00	13,04%
ANR	120 000,00	21,74%
Total	552 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX069263 - SESAME 2022 - FEG-CAMPARIS - SORBONNE UNIVERSITE

Dispositif : Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME) (n° 00000120)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-204182-192001-1800

Action : 19200103- Soutien aux équipements de recherche

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME)	1 125 000,00 € HT	46,22 %	520 000,00 €
Montant total de la subvention			520 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SORBONNE UNIVERSITE

Adresse administrative : 21 RUE DE L ECOLE DE MEDECINE
75006 PARIS 6E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

Représentant : Madame NATHALIE DRACH TEMAM, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Acquisition d'une microsonde électronique à effet de champ pour la plateforme CAMPARIS

Dates prévisionnelles : 31 mars 2022 - 10 novembre 2029

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dépenses sont prises à compter de la date du lancement de l'appel à projets conformément au règlement d'intervention du dispositif.

Description :

Ce projet vise à équiper la plateforme CAMPARIS d'une microsonde électronique à effet de champ pour améliorer ses capacités d'analyse élémentaire des solides à micro-échelle. Cet outil fait défaut en région Île-de-France. Il est indispensable pour répondre aux évolutions des thématiques de recherche en sciences de la Terre, de l'Univers, de l'environnement et des matériaux. Une microsonde électronique à effet de champ permettra d'augmenter considérablement la qualité de l'imagerie et la résolution spatiale des analyses, au bénéfice d'une vaste communauté d'utilisateurs et en lien avec les projets et développements de la plateforme et des laboratoires partenaires. Né de la demande des scientifiques utilisateurs de CAMPARIS, ce projet est fortement soutenu par ses tutelles et partenaires. Regroupant des laboratoires de tous les regroupements universitaire d'Île-de-France, il permettra de doter la région d'une nouvelle capacité analytique de classe mondiale et de maintenir les capacités franciliennes au meilleur niveau.

La technologie FEG sur microsonde permettra de renforcer les collaborations entre les principaux

laboratoires franciliens en sciences de la Terre, de l'Univers, de l'environnement et des matériaux : en comblant le saut analytique entre les techniques de microsonde classique et celles de microscopie électronique à transmission (mieux résolues spatialement mais infiniment plus lourdes), des questions scientifiques de premier plan seront accessibles aux chercheurs franciliens. La formation des étudiants sur un équipement de classe mondiale sera également renforcée, le tout permettant à la région Île de France de conserver une plateforme de premier plan, sans accumuler un retard déjà réel, car dans le même temps la microsonde électronique FEG devient disponible dans d'autres régions.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 3 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Ce projet est cofinancé par Sorbonne Université, l'IPGP, le CNRS et les laboratoires partenaires de la plateforme.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2022

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Microsonde électronique FEG (équipement, livraison, installation,...)	1 125 000,00	100,00%
Total	1 125 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	520 000,00	46,22%
Sorbonne Université	300 000,00	26,67%
CNRS-INSU	150 000,00	13,33%
IPGP	100 000,00	8,89%
ISTeP	15 000,00	1,33%
GEOPS	10 000,00	0,89%
IMPMC	10 000,00	0,89%
LCGMR	10 000,00	0,89%
LG-ENS	10 000,00	0,89%
Total	1 125 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX069265 - SESAME 2022 - CAVADO-SHS - UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

Dispositif : Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME) (n° 00000120)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-204182-192001-1800

Action : 19200103- Soutien aux équipements de recherche

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME)	560 000,00 € HT	100,00 %	560 000,00 €
	Montant total de la subvention		560 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : UNIVERSITE PARIS SACLAY

Adresse administrative : 3 RUE JOLIOT CURIE
91190 GIF SUR YVETTE

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

Représentant : Madame ESTELLE IACONA, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Financement d'un ensemble d'outils partagés couvrant de manière systématique la chaîne de travail SHS sur les données

Dates prévisionnelles : 31 mars 2022 - 10 novembre 2029

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dépenses sont prises à compter de la date du lancement de l'appel à projets conformément au règlement d'intervention du dispositif.

Description :

Le projet COVADO-SHS vise à développer une plateforme technique commune ouverte aux chercheurs en Sciences Humaines et Sociales du territoire saclaysien afin de permettre une montée en puissance de ces thématiques et le déploiement de recherches interdisciplinaires, ainsi qu'une réflexion informée sur la pratique et les effets des humanités numériques dans les travaux de recherche. Cette montée en gamme sera centrée sur les différentes étapes de la gestion des données (collecte et traitement) Elle bénéficiera à l'ensemble des chercheurs en SHS du périmètre de l'université Paris-Saclay afin d'encourager des dispositifs expérimentaux originaux de recherche et positionnera les recherches SHS du sud francilien dans une perspective innovante et interdisciplinaire originale, complémentaire aux efforts entrepris sur d'autres campus de la région.

Alors que la mise en place de nouveaux outils, en particulier des plateformes technologiques de différents types, occupe le haut de l'agenda des politiques scientifiques en SHS, la structuration, sur le site de Paris-Saclay, d'une grande plateforme dotée d'un dispositif de réflexivité placera ce site et la région Île-de-

France dans une position favorable pour intervenir productivement dans les débats internationaux qui redéfinissent les priorités thématiques de la recherche en SHS, dont le Réseau National des MSH est partie prenante. Ce projet généraliste qui se construira autour d'un séminaire transversal tirera parti des recherches ayant recours à la plateforme, fera intervenir un large éventail de disciplines et l'ensemble des métiers engagés dans la recherche.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 3 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Depuis 2018, les projets SHS peuvent être financés à 100% dans le cadre du dispositif SESAME.

Localisation géographique :

- GIF-SUR-YVETTE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2022

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Collecte de données (drone, GNS, antenne, scanner laser, lidar, tablettes, pack audio, serveurs, caméras, casques,...)	457 760,00	81,74%
Traitement de données (Logiciels, serveurs, ordinateurs, assistances numériques,...)	102 240,00	18,26%
Total	560 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	560 000,00	100,00%
Total	560 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX069271 - SESAME 2022 - 4D-Fluide - ENSTA-PARIS**Dispositif** : Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME) (n° 00000120)**Délibération Cadre** : CP2019-142 du 19/03/2019**Imputation budgétaire** : 909-92-204182-192001-1800

Action : 19200103- Soutien aux équipements de recherche

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME)	1 010 728,00 € HT	59,36 %	600 000,00 €
	Montant total de la subvention		600 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ENSTA ECOLE NATIONALE SUPERIEUR
DES TECHNIQUES AVANCEES

Adresse administrative : 828 BOULEVARD DES MARECHAUX
91120 PALAISEAU

Statut Juridique : Etablissement Public National d'Enseignement

Représentant : Madame ELISABETH CREPON, Directrice générale

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Mise en place d'une plateforme métrologique de pointe dédiée à la recherche en mécanique des fluides et à ses applications industrielles

Dates prévisionnelles : 31 mars 2022 - 10 novembre 2029

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dépenses sont prises à compter de la date du lancement de l'appel à projets conformément au règlement d'intervention du dispositif.

Description :

Le projet a pour but de fournir à l'échelle du plateau de Saclay, une plateforme métrologique mutualisée de pointe, au service de la mécanique des fluides et de la mesure de la turbulence. La plateforme rassemblera l'Université Paris-Saclay (UPSay), l'Institut Polytechnique de Paris (IPP), le CEA et l'ONERA. La mutualisation renforcera et amplifiera naturellement les synergies entre les équipes donnant une dimension structurante au projet. En effet, la plateforme métrologique s'articulera autour de 4 axes scientifiques majeurs de recherche qui relient les équipes et que ce financement permettra ainsi de promouvoir. Ces axes sont : le développement métrologique volumétrique et résolu en temps (donc qualifié de 4D) étendu à l'assimilation de données numériques ; la mécanique des fluides de la turbulence fondamentale aux écoulements géophysiques ; les interactions fluides – structures et les écoulements diphasiques (des gouttes de brouillard aux gouttes de combustible dans les moteurs en passant par les suspensions granulaires). Ces axes de recherche s'inscrivent naturellement au cœur des problématiques environnementales et industrielles liées à la transition énergétique et écologique (énergie renouvelables, transports, prédictions climatiques, thermique des bâtiments...). Ils permettront de créer ou de renforcer

les relations entre les industriels franciliens travaillant sur ces sujets et les laboratoires de recherche. L'UPSay et l'IPParis visent une réputation internationale, l'excellence de la recherche, un pouvoir d'attraction élevé pour recruter les meilleurs étudiants et chercheurs dans le monde entier. La plateforme 4D-Fluide servira ces objectifs en offrant ce pouvoir d'attraction et en permettant qu'une masse critique de personnes travaillent ensemble sur des projets communs au service des technologies et de la transition écologique et énergétique. L'Université Paris-Saclay et l'Institut Polytechnique de Paris soutiennent tous deux le projet.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 3 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Ce projet est cofinancé par l'ENSTA, le CEA, l'ONERA; Centrale Supélec et les laboratoires partenaires.

Localisation géographique :

- PALAISEAU

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2022

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Système vélocimétrie 4D (caméras, laser, optiques, objectifs, stations de contrôle, station de synchronisation, câbles, logiciel, mise en service,...)	828 558,00	82,01%
Caméra thermique haute résolution (caméra, options, station de contrôle,...)	131 710,00	13,04%
Mésocentre	50 000,00	4,95%
Total	1 010 268,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	600 000,00	59,82%
ENSTA-Paris	120 000,00	11,96%
ONERA	150 000,00	14,96%
CEA	66 000,00	6,58%
LADHYX	16 000,00	1,60%
FAST	30 000,00	2,99%
Centrale Supélec	21 000,00	2,09%
Total	1 003 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX069226 - SESAME 2022 - BioCF+ - FONDATION JEAN DAUSSET-CEPH

Dispositif : Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME) (n° 00000120)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-20422-192001-1800

Action : 19200103- Soutien aux équipements de recherche

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME)	1 655 960,00 € HT	42,27 %	700 000,00 €
	Montant total de la subvention		700 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CEPH CTRE ETUDE POLYMOR PHISME
HUMAIN FOND DAUSSET
Adresse administrative : 27 RUE JULIETTE DODU
75010 PARIS 10E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Fondation
Représentant : Monsieur ANDRE SYROTA, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Automatisation du stockage de la Biobanque Cohortes Françaises

Dates prévisionnelles : 31 mars 2022 - 10 novembre 2029

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dépenses sont prises à compter de la date du lancement de l'appel à projets conformément au règlement d'intervention du dispositif.

Description :

Avec le projet BioCF+, le Centre de Ressources Biologiques du CEPH souhaite automatiser le stockage des échantillons à -80°C dans le but 1) d'améliorer la préservation des échantillons biologiques (actuellement, pour certains, conservés dans des conditions rendant leur exploitation à grande échelle difficile) et donc leur qualité, 2) de faciliter les entrées et sorties d'échantillons, 3) de diminuer le travail répétitif des opérateurs du CRB et d'éviter les erreurs tout en garantissant la disponibilité des échantillons et leur traçabilité à tout moment, 4) de sécuriser le travail des opérateurs et 5) en conséquence diminuer le coût de sortie des échantillons en limitant le temps des manipulations des opérateurs. Cette amélioration considérable des conditions de travail permettra clairement de limiter les risques de manipulation en carboglace/azote gazeux pour une meilleure protection des opérateurs et de limiter le travail physiquement très dur et rébarbatif de tri des tubes congelés. Ce temps libéré permettra aux opérateurs de réaliser d'autres travaux plus enrichissants et plus productifs (diversification et innovation) ce qui limitera les risques d'accident du travail, améliorera leur bien-être et leur satisfaction personnelle au travail.

La France est en très net retard par rapport aux autres pays européens sur l'automatisation du stockage

des échantillons humains dans les CRB et les structures hospitalières. La mise en place de cette automatisation au CEPH sera très innovante pour la recherche en Île-de-France et favorisera les projets de génomique à haut débit adossés aux cohortes nationales françaises Constances, E3N, E4N, ELFE, EPIPAGE2 et GAZEL dont les équipes sont localisées en Île-de-France (Paris, Val de Marne à Villejuif et Seine Saint Denis à Aubervilliers) ainsi qu'à d'autres équipes souhaitant mettre en place des projets de grande ampleur au CEPH dans le cadre de la biobanque nationale.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 3 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Ce projet est cofinancé par la Fondation Jean Dausset et le MESRI.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2022

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Automate de stockage + installation	1 379 966,00	100,00%
Total	1 379 966,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	700 000,00	50,73%
Fondation Jean Dausset	154 966,00	11,23%
MESRI PIA	425 000,00	30,80%
Inserm	100 000,00	7,25%
Total	1 379 966,00	100,00%

**Annexe 2 à la délibération - Fiches projets CPER
2021-2027 (2022)**

DOSSIER N° 22008288 - CPER 2021-2027 - ENS - PSL-Resolution**Dispositif** : Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME) (n° 00000120)**Délibération Cadre** : CP2019-142 du 19/03/2019**Imputation budgétaire** : 909-92-204182-592001-1800

Action : 592001031- Soutien aux équipements de recherche

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME)	1 800 000,00 € HT	100,00 %	1 800 000,00 €
	Montant total de la subvention		1 800 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ENS ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PARIS

Adresse administrative : 45 RUE D'ULM
75230 PARIS 5E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

Représentant : Monsieur MARC MEZARD, Directeur

PRESENTATION DU PROJET**Dates prévisionnelles** : 6 juillet 2022 - 10 novembre 2029

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dépenses sont prises à compter de la signature du CPER 2021-2027.

Description :

Le projet PSL-RESOLUTION propose d'équiper les laboratoires experts de PSL avec de nouveaux instruments et outils au plus haut niveau de technologie et de les mettre à disposition des communautés PSL, régionale et, dans une certaine mesure, nationale, dans le cadre de plateformes mutualisées et aisément accessibles. Ce projet réunit

Six établissements de PSL (dont 4 accueilleront des équipements dans le cadre de cette plateforme multisites) et de nombreuses disciplines : physique, ingénierie, chimie et biologie, ainsi que leurs nombreuses interfaces. De plus, placés au cœur des établissements, ces équipements joueront un rôle crucial dans le cadre des programmes gradués (physique, chimie, sciences de la vie et ingénierie) pour la formation par la recherche des étudiants - ingénieurs et chercheurs de demain. Les techniques concernées sont au cœur des domaines stratégiques prioritaires tels que la transition environnementale et énergétique, la transformation numérique, ainsi que la santé.

PSL regroupe déjà en son sein plusieurs plateformes de synthèse de molécules ou matériaux innovants. PSL-RESOLUTION a pour but de consolider et d'améliorer l'utilisation mutualisée des moyens

expérimentaux lourds et mi-lourds en sciences expérimentales au sein de PSL au travers d'une mise à niveau d'équipements-clés existants, l'acquisition ou à défaut le développement d'équipements manquants, tout en évitant les doublons et les surcoûts.

Ce projet vise à financer un spectromètre à deux champs. En couplant RMN à bas champ et très haut champ, il sera possible de bénéficier de la sensibilité et de la résolution des meilleurs spectromètres très haut champ et des propriétés favorables des bas champs magnétiques.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 3 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION/Résolution - Renforcement des plateformes expérimentales avancées pour l'élaboration et la caractérisation à haute résolution de systèmes dynamiques pour la santé, l'information quantique et une énergie décarbonnée. - PSL - 75 - Paris

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2022

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Spectromètre RMN	1 800 000,00	100,00%
Total	1 800 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	1 800 000,00	100,00%
Total	1 800 000,00	100,00%

DOSSIER N° 22008287 - CPER 2021-2027 - Université Paris-Saclay - HPC-Data

Dispositif : Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME) (n° 00000120)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-204182-592001-1800

Action : 592001031- Soutien aux équipements de recherche

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME)	700 000,00 € HT	100,00 %	700 000,00 €
Montant total de la subvention			700 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : UNIVERSITE PARIS SACLAY

Adresse administrative : 3 RUE JOLIOT CURIE
91190 GIF SUR YVETTE

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

Représentant : Madame ESTELLE IACONA, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : renforcement de la stratégie de mutualisation d'équipements de calcul et de stockage pour l'Université Paris-Saclay

Dates prévisionnelles : 6 juillet 2022 - 10 novembre 2029

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dépenses sont prises à compter de la signature du CPER 2021-2027.

Description :

Les avancées scientifiques actuelles reposent sur 4 piliers : la théorie, la modélisation et la simulation, l'expérimentation, le traitement de données de plus en plus volumineuses. Ces quatre aspects, devenus indissociables, sont au coeur du projet scientifique de l'Université Paris-Saclay. Le projet HPC-DATA@UPS vise à renforcer encore son positionnement au sein de l'organisation européenne des ressources informatiques pour la recherche en apportant aux chercheurs un support et des moyens de premier plan.

Le projet HPC-DATA@UPS se décline suivant quatre volets :

- Renforcement du MésoCentre de calcul Fusion et de la machine Lab-IA au sein d'un MésoCentre unifié destiné aux laboratoires déjà investis dans le calcul haute performance, leur permettant de préparer les campagnes de calcul sur les machines Tier-1 et Tier-0.

- Mise à disposition d'un calculateur de type Cloud permettant aux unités ayant atteint le niveau de maturité suffisant de dématérialiser leurs serveurs de calcul.

- Cet ensemble sera complété par un service d'hébergement de données accessible à l'ensemble des utilisateurs quelle que soit la machine ayant été utilisée pour les générer. Cet hébergement aura un niveau de sécurité et de garantie d'accès permettant de l'inclure dans le Cloud Européen de la Science Ouverte (CESO).

- Création d'un espace permettant d'accueillir les serveurs de calcul des unités peu consommatrices de ressources mais ayant vocation à monter en compétence dans le domaine de la simulation.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 3 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- SACLAY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION/HPC-Data - Renforcement de la stratégie de mutualisation d'équipements de calcul et de stockage - Université Paris Saclay - 91 - Palaiseau

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2022

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Renforcement des MésoCentres Fusion et Lab-IA	700 000,00	100,00%
Total	700 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	700 000,00	100,00%
Total	700 000,00	100,00%

DOSSIER N° 22008248 - CPER 2021-2027 - CEA Saclay - Jouvence Neurospin

Dispositif : Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME) (n° 00000120)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-204182-592001-1800

Action : 592001031- Soutien aux équipements de recherche

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME)	2 000 000,00 € HT	100,00 %	2 000 000,00 €
	Montant total de la subvention		2 000 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CEA COMMISSARIAT A L ENERGIE
ATOMIQUE ET AUX ENERGIES
ALTERNATIVES

Adresse administrative : RTE N 306 / RD 36
91190 GIF SUR YVETTE

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Industriel ou Commercial

Représentant : Madame ELSA CORTIJO, Directrice

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 6 juillet 2022 - 10 novembre 2029

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dépenses sont prises à compter de la signature du CPER 2021-2027.

Description :

Le plateau technique de neuroimagerie de NeuroSpin repose sur une plateforme d'imagerie pour le primate humain et non-humain, et une plateforme d'imagerie pour le petit animal. La pratique usuelle consiste à réaliser une jouvence majeure en moyenne tous les 7 ans. Le projet CPER Jouvence Neurospin vise donc à réaliser les investissements et actions nécessaires au maintien du parc instrumental du département NeuroSpin pour mettre à disposition de ses utilisateurs des plateaux techniques dotés des dernières innovations technologiques, afin de leur fournir des données de neuroimagerie de très haute résolution.

la plate-forme de magnétoencéphalographie (MEG) fonctionne de façon inchangée depuis son installation en 2009. Grâce à une bonne maintenance, la mesure de l'activité cérébrale reste optimale, mais l'hélium n'est pas recyclé, ce qui nécessite un coûteux remplissage régulier, ce qui n'est plus le cas dans les MEG de nouvelle génération. D'autre part, des machines nouvelles, fondées sur des principes entièrement nouveaux de détection du champ magnétique à pompage optique (OPMs) sont en train d'apparaître.

Ce projet CPER vise donc à acquérir une nouvelle plateforme MEG pour Neurospin.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 3 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- SACLAY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION/Jouv Neurospin - Mise à jour des imageurs du plateau technique du département NeuroSpin. - CEA - 91 - Saclay

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2022

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
MEG	2 000 000,00	100,00%
Total	2 000 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	2 000 000,00	100,00%
Total	2 000 000,00	100,00%

DOSSIER N° 22008311 - CPER 2021-2027 - COMB-IdF - CNRS ILE-DE-FRANCE GIF-SUR-YVETTE

Dispositif : Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME) (n° 00000120)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-204182-592001-1800

Action : 592001031- Soutien aux équipements de recherche

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME)	300 000,00 € HT	100,00 %	300 000,00 €
	Montant total de la subvention		300 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CNRS MOY400 ILE-DE-FRANCE GIF-SUR-YVETTE
 Adresse administrative : 1 AVENUE DE LA TERRASSE
 91405 ORSAY
 Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel
 Représentant : Monsieur BENOIT FORET, DELEGUE REGIONAL

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : acquisition de peignes de fréquences pour un réseau de laboratoires franciliens, dispositifs de métrologie connectés

Dates prévisionnelles : 6 juillet 2022 - 10 novembre 2029

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dépenses sont prises à compter de la signature du CPER 2021-2027.

Description :

Le projet COMB'IdF vient prendre la suite du projet REFIMEVE+ (Réseau Fibré Métrologique à Vocation Européenne) financé entre 2012 et 2020. Il a pour ambition de doter les organismes de recherche partenaires d'un équipement qui a révolutionné la métrologie et la spectroscopie de précision : les peignes de fréquences optiques (COMB en anglais), leur permettant d'être à la pointe des recherches alliant précision, sensibilité et flexibilité dans un large domaine spectral. C'est un facteur indissociable de l'attractivité qui fait la renommée au plan international des organismes de recherche francilines dans le domaine de la métrologie connecté et des technologies quantiques.

Les peignes de fréquences optiques ouvrent de nouvelles voies pour des mesures de précision dans des domaines variés allant de la mesure améliorée du temps, de la gravité et de l'espace (avec des applications en géolocalisation et stabilisation incorporables dans les systèmes de transport pour les rendre plus sûrs; dans le domaine des capteurs sismiques avec une meilleure prédiction des phénomènes et une meilleure prévention des populations), à l'utilisation de fréquences ultraprécises (permettant

l'amélioration de la mesure et de la manipulation quantique d'objets dans le domaine des atomes, des molécules, des nanotechnologies et de la femtochimie) en passant par la détection de traces de gaz moléculaires (avec des applications concernant l'astrochimie, la chimie de l'atmosphère, la pollution de l'air, de l'eau ou des aliments ou la détection d'armes chimiques, d'explosifs, d'émissions accidentelles, de toxiques ou de biomarqueurs).

Ainsi autant le plan fondamental que sur celui de l'innovation, le projet COMB'IdF devrait, à l'horizon 2027, fortement contribuer au développement de l'attractivité de la région francilienne, via le transfert des savoirs et des technologies développés par l'ensemble des partenaires, favorisant ainsi le développement économique et la création d'emplois.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 3 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- GIF-SUR-YVETTE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION/COMB'IdF - Peignes de fréquences pour un réseau de laboratoires franciliens, dispositifs de métrologie connectés entre eux pour des applications de mesures de précision ultime et de technologies quantiques. - CNRS - 75 - Paris

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2022

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Peignes de fréquences	300 000,00	100,00%
Total	300 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	300 000,00	100,00%
Total	300 000,00	100,00%

DOSSIER N° 22008539 - CPER 2021-2027 - INRAE Versailles-Grignon - OPERA

Dispositif : Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME) (n° 00000120)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-204182-592001-1800

Action : 592001031- Soutien aux équipements de recherche

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipements et plateformes scientifiques et technologiques (SESAME)	992 000,00 € HT	30,24 %	300 000,00 €
	Montant total de la subvention		300 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : INRAE INST NATIONAL RECH
 AGRICULTURE ALIMENTATION
 ENVIRONNEMENT CTRE RECHERCHE
 VERSAILLES

Adresse administrative : RD 10 ROUTE DE SAINT-CYR
 78026 VERSAILLES

Statut Juridique : Etablissement Public Administratif

Représentant : Monsieur EGIZIO VALCESCHINI, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 6 juillet 2022 - 10 novembre 2029

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dépenses sont prises à compter de la signature du CPER 2021-2027.

Description :

Ce projet vise l'enrichissement de l'éventail de compétences et de services proposés à la communauté scientifique francilienne, par les infrastructures ouvertes des Centres INRAE de Versailles-Grignon et de Jouy-en-Josas. Son but est d'asseoir une organisation interne intelligente et agile entre des domaines d'excellence partagés par ces Centres et la large communauté de l'Université Paris-Saclay, pour favoriser des synergies, pour accroître les connaissances et pour développer les innovations et les transferts. Le socle de compétences visé associe l'expertise des unités de l'implantation d'Antony (nouvellement INRAE) dans le champ de l'ingénierie écologique.

Les thématiques de recherche sont :

- Innovation agro-écologique fonctionnant selon les principes de la recherche participative impliquant l'ensemble des acteurs du territoire dans une initiative de laboratoire territorial d'innovation ;
- Interactions agriculture-environnement-santé, ingénierie de mitigation ou de remédiation des impacts ;
- Études animales pour :1]- leur bien-être et leur robustesse, 2]-l'innovation médicale et chirurgicale (poumon, utérus, intestin) ;

- Interactions microbiennes propices à une santé intégrée (One Health) ; interactions des communautés microbiennes symbiotiques avec leurs hôtes et avec l'environnement ;
- Conception raisonnée des produits et des procédés veillant à l'équilibre entre les différentes propriétés sensorielles, sanitaires, nutritionnelles et technologiques - et les impacts (énergie, déchets, acceptabilité, etc).

Ce projet s'inscrit dans la continuité de ceux menés avec le soutien de la région Île-de-France et/ou de l'université Paris-Saclay en lien avec leurs orientations stratégiques respectives et les défis sociétaux auxquels elles entendent contribuer. Le réseau coordonné de plateformes scientifiques et de dispositifs expérimentaux renforcera l'articulation de leurs potentiels à ceux de l'Université.

Les de cette fiche projet travaux visent à améliorer la protection intégrée des grandes cultures y compris en agriculture péri-urbaine, pour étudier les différents aspects de la multifonctionnalité des agroécosystèmes et les réponses au changement climatique.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 3 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- THIVERVAL-GRIGNON

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION/Opera - Développement d'un réseau d'infrastructures ouvertes pour soutenir la valeur santé de l'alimentation et la durabilité des productions et des comportements. - INRAE - 78 - Grignon

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2022

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Autoclave	63 000,00	6,35%
PCR	22 000,00	2,22%
Cambres de cultures végétales HQ-LED	50 000,00	5,04%
Centrifugeuse	15 000,00	1,51%
Système de surveillance des congélateurs	10 000,00	1,01%
Machine à glace	5 000,00	0,50%
Analyseurs 13CO2 et 13CH4	122 000,00	12,30%
Spectromètre PTR-HQ-MS	562 000,00	56,65%
Analyseur N2O	75 000,00	7,56%
Sondes hydriques	20 000,00	2,02%
Anémomètre sonique	13 000,00	1,31%
Li7200	35 000,00	3,53%
Total	992 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	300 000,00	30,24%
INRAE	435 000,00	43,85%
Cofinancement laboratoires partenaires	257 000,00	25,91%
Total	992 000,00	100,00%

**Annexe 3 à la délibération - Convention financière
Filières**

AVENANT n°1
A la convention financière régionale n° 21009475
Projets de filières en région Île-de-France
SESAME filières France 2030

La Région Île-de-France,

représentée par sa présidente, Madame Valérie PECRESSE,

dûment habilitée à l'effet des présentes, en vertu de la délibération n° CP 2022-406 du 10 novembre 2022
ci-après désignée « la Région »,

D'une part,

- **Et**

Bpifrance, société anonyme, dont le siège est à Maisons-Alfort (94710), 27-31 avenue du Général Leclerc, identifiée sous le n° 320 252 489 RCS Créteil, au capital de 5 440 000 000 €, représentée par Monsieur Arnaud CAUDOUX, directeur général adjoint, intervenant, tant pour le compte de Bpifrance que pour le compte de ses filiales,

ci-après dénommée «Bpifrance»,

ci-après dénommées chacune individuellement « le partenaire » et collectivement « les partenaires ».

Vu l'accord-cadre du 13 janvier 2021 entre l'Etat et Régions de France relatif à une mise en œuvre territoriale et partenariale du quatrième programme d'investissements d'avenir ;

Vu la convention du 8 avril 2021 entre l'Etat, l'ADEME, l'Agence nationale de la recherche, l'EPIC Bpifrance, la société anonyme Bpifrance et la Caisse des dépôts et consignations encadrant les dispositions communes aux conventions relatives à la mise en œuvre du quatrième Programme d'Investissements d'Avenir, dite la « Convention Dispositions Communes » ;

Vu la convention du 13 août 2021 entre l'Etat, Bpifrance, la société anonyme Bpifrance et la Caisse des dépôts et consignations relative au programme d'investissements d'avenir (action « Aides à l'innovation « Bottom-up », volet « PIA régionalisé »), dite la « Convention nationale » ;

Vu la convention approuvée par délibération n° CP 2021-390 du 22 septembre 2021, entre l'Etat, la Région Île-de-France, l'EPIC Bpifrance, Bpifrance et la Caisse des dépôts et consignations relative au programme d'investissements d'avenir (action « Aides à l'innovation « Bottom-up », volet « PIA régionalisé »), dite la « Convention régionale » ;

Vu la délibération n° CP 2021-390 de la commission permanente du conseil régional en date du 22 septembre 2021 portant sur le programme d'investissements d'avenir PIA4 : convention régionale et conventions financières de partenariat ;

Vu la délibération n° CP 2022-406 de la commission permanente du conseil régional en date du 10 novembre 2022 approuvant le présent avenant à la convention financière régionale « projet de filières en région Île-de-France – SESAME Filières France 2030.

IL EST PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT

Le présent avenant s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du volet régionalisé du quatrième Programme d'Investissements d'Avenir « PIA 4 », désormais intégré au plan France 2030, qui prévoit une dotation de 1 Md€, dont 500 M€ apportés par l'Etat et 500 M€ par les Régions, en faveur du développement territorial des PME et des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cette enveloppe, doublée par rapport au PIA 3 régionalisé, permet à chaque Région de choisir, dans le cadre d'un pilotage commun avec l'Etat, une déclinaison spécifique d'actions susceptibles d'être sectorisées en fonction de leurs priorités.

183 M€ seront mobilisés à parité conjointement par l'Etat et la Région Île-de-France entre 2021 et 2025

La Convention régionale signée entre l'Etat, la Région Île-de-France, l'EPIC Bpifrance, Bpifrance et la Caisse des dépôts et consignations retient quatre axes d'intervention : « projets d'innovation », « projets collaboratifs de recherche et développement », « projet de filières » et « projets d'ingénierie et de formation professionnelle ». La Convention régionale confie notamment à Bpifrance et à la Caisse des dépôts et consignations la gestion des ressources mobilisées par les financeurs (Etat et Région) sur les actions conduites en région Île-de-France.

La Région a indiqué qu'elle souhaitait mobiliser jusqu'à 91,5 M€ sur l'ensemble du périmètre du PIA 4 régionalisé sur la période 2021-2025, dont 27,7 M€ au titre de l'axe « projets de filières », constitué d'un volet SESAME filières France 2030 (18 M€), d'un volet agricole et forestier (2 M€) et un volet Grands Lieux d'Innovation (7,7 M€).

La convention financière régionale « programme d'investissements d'avenir PIA4 » – projets de filières en région Île-de-France - a confié à Bpifrance la gestion des ressources mobilisées par l'Etat et la Région sur l'action « accompagnement et transformation des filières » (SESAME filières et Grands Lieux d'Innovation »).

Ont déjà été mobilisés par la Région 5 000 000€ pour le 1er appel à projets SESAME filières France 2030 ouvert en 2022.

La présente convention est destinée à définir les modalités de gestion des ressources régionales confiées à Bpifrance en Île-de-France sur l'action « accompagnement et transformation des filières » - SESAME filières France 2030.

EN CONSEQUENCE DE QUOI IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

La Région a décidé de mobiliser 5 000 000 euros supplémentaires pour l'Appel à projets « SESAME Filières France 2030 », hors frais de gestion, au regard de la demande croissante des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Les dispositions de l'annexe technique n°1 à la convention financière régionale n° 21009475 signée le 15 novembre 2021, sont donc modifiées selon l'annexe technique associée à cet avenant.

Les autres dispositions de la convention financière régionale « programme investissements d'avenir PIA4 » - projets de filières en région Île-de-France signée le 15 novembre 2021 non modifiées par la présente restent inchangées.

Fait à _____, le ... /... /...

En 2 exemplaires originaux.

**La présidente
de la région Île-de-France**

**Le directeur exécutif
Bpifrance**

Valérie PECRESSE

Arnaud CAUDOUX

Annexe technique n°1 :
Dotation du Fonds Région – Axe Filières
Action SESAME Filières France 2030

Convention initiale : la dotation de la Région est fixée à 5 125 000€, composée de :

- 5 000 000 euros d'intervention en subventions (100% du financement total) ;
- 125 000 euros de frais de gestion.

Fond IdF – projets de filières 2021	Dotation du fonds
Volet sub. PIA4 projets de filières IdF	5 000 000 €
Frais de gestion	125 000 €
Total	5 125 000 €

Avenant n°1 : la dotation additionnelle de la Région est fixée à 5 125 000 €, composée de :

- 5 000 000 euros d'intervention en subventions (100% du financement total) ;
- 125 000 euros de frais de gestion.

Fond IdF – projets de filières 2022	Dotation du fonds
Volet sub. PIA4 projets de filières IdF	500 0000 €
Frais de gestion	125 000 €
Total	5 125 000 €